

A CRETEIL, LE NUMERIQUE POUR TOUS

Stratégie numérique pour la ville de Créteil

JUIN 2019

Plus que jamais, les évolutions liées au numérique s'installent aujourd'hui au cœur de la vie de la cité. En matière de travail, de déplacements, de communications, d'information, de loisirs, de consommation, d'éducation, de création... les outils numériques sont devenus des éléments omniprésents du quotidien.

La ville de Créteil a toujours su adapter ses infrastructures et ses politiques publiques aux évolutions technologiques au service des habitants. Ce fut le cas hier, avec la construction de l'un des premiers réseaux câblés en France, c'est le cas aujourd'hui avec l'introduction du numérique dans plusieurs politiques municipales et par le travail mené auprès des opérateurs numériques pour finaliser la couverture du territoire communal, et notamment des équipements communaux, en fibre optique.

Longtemps cantonné aux questions technologiques, l'enjeu du numérique est devenu celui des usages. Aujourd'hui, ce n'est plus tant la question de la performance des outils qui se pose que celle de leur utilisation, de leur appropriation et de leurs limites. Et dans ce domaine, force est de constater que le niveau de maîtrise de nos concitoyens demeure particulièrement inégalitaire : plus de 25% des Français sont ainsi totalement ou presque totalement écartés des évolutions liées au numérique (*illectronisme*)¹. Ce phénomène touche particulièrement les personnes âgées (40%) et les personnes peu ou pas diplômées (46%). Le risque de fracture numérique pour ces publics est réel et nécessite la mise en œuvre de mesures d'inclusion numérique pour les Cristoliens. A l'heure de la dématérialisation d'un grand nombre de services publics et de démarches - dont certaines ne sont plus accessibles qu'en ligne - c'est donc bien le défi de l'appropriation des usages numériques par tous qu'il nous faut relever.

Or, en facilitant les usages des personnes les plus fragiles, on améliore les usages pour tous. C'est bien le sens de notre projet municipal tourné vers l'inclusion et le vivre-ensemble. Il est aujourd'hui temps de le décliner sur les enjeux numériques et de faire des nouveaux outils technologiques des vecteurs inclusifs de nos politiques publiques.

En effet, l'enjeu des usages numériques représente un défi considérable pour l'action communale, et plus largement pour le service public local. Alors que le numérique permet aujourd'hui un accès élargi à la recherche d'emploi, à l'éducation, à la culture et à la création, comment garantir que tous les Cristoliens puissent en bénéficier ? A quelles conditions les outils numériques sont-ils à même de renforcer les dynamiques de solidarité à Créteil ? Comment les nouveaux usages peuvent-ils contribuer à l'attractivité et au rayonnement de notre ville ? Par ailleurs, si la demande de simplification et de rapidité dans le traitement des demandes des usagers est réelle, nos concitoyens n'en attendent pas moins un accompagnement humain de proximité et de qualité. Comment conjuguer dématérialisation des services et accompagnement humain ?

C'est ainsi une triple exigence de modernisation, de simplification et d'accompagnement qui apparaît et à laquelle nous comptons apporter des réponses à travers notre engagement sur le numérique. A cet égard, l'objectif d'inclusion numérique de tous les Cristoliens nous invite à réinterroger nos modes de faire et nos procédures, qu'ils soient ou non dématérialisés, pour les rendre encore plus accessibles et appropriables par tous. Cela implique d'intégrer cette dimension dans la conception de l'ensemble des politiques publiques communales impactées par les évolutions numériques et dans le service rendu aux habitants. C'est à ces conditions que

¹ Etude Compas, 20 décembre 2018

nous serons en mesure d'intégrer les nouvelles pratiques numériques au projet de vivre-ensemble porté par la commune.

C'est le sens de cette stratégie numérique inclusive, qui constitue la feuille de route de l'action municipale en la matière et permettra de travailler, en lien avec l'ensemble de nos partenaires, à la déclinaison de ces objectifs en faveur des Cristoliens. Car en effet, sur ce sujet par nature transversal et partenarial, la ville de Créteil s'appuiera sur l'ensemble des acteurs du numérique, qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés. Pour établir cette nouvelle collaboration, la commune s'appuiera sur toutes les énergies du secteur et travaillera à un plan d'actions concerté, afin de permettre à chaque Cristolien de pouvoir bénéficier des opportunités du numérique.

Laurent CATHALA, Maire

AXE 1 - Un numérique vecteur d'émancipation et d'autonomie

A Créteil, les possibilités numériques sont conçues avant tout comme un outil du vivre ensemble au service d'un projet émancipateur, individuel et collectif. En effet, le numérique doit permettre de faciliter les usages et les échanges, de démocratiser l'accès au savoir et à la culture, de développer de nouvelles formes d'expression et de collaboration. Utilisés à bon escient, les outils numériques permettent une multiplicité d'usages que chacun doit être en mesure de pouvoir s'approprier de façon autonome pour développer ses capacités et ses appétences. C'est ce projet d'émancipation et d'autonomie qui irrigue et continuera d'irriguer les politiques publiques cristoliennes.

1. Développer les usages pédagogiques numériques et renforcer l'autonomie numérique

L'enjeu est de favoriser l'apprentissage de l'autonomie sur les outils numériques et le déploiement de modes d'apprentissage collaboratifs et actifs ainsi que la sensibilisation aux usages numériques des jeunes, qui contrairement aux idées reçues ne disposent pas tous de la même aisance vis-à-vis des nouvelles technologies.

Dans cette optique, la ville a engagé un partenariat avec l'Education Nationale autour des usages numériques à l'école. Un schéma directeur numérique éducatif a ainsi été construit progressivement et s'est traduit en 2018 par une expérimentation particulièrement réussie dans cinq établissements. Sur la base de ce résultat, le déploiement de ce plan numérique scolaire pluriannuel permettra d'équiper d'ici 2020 l'ensemble des écoles cristoliennes de classes numériques mobiles et de les accompagner dans l'utilisation de ces nouveaux outils. Grâce à ces nouveaux équipements (écrans numériques interactifs, tablettes, postes informatiques fixes), chaque élève cristolien pourra bénéficier d'une-demie journée par semaine d'usage pédagogique numérique.

Par ailleurs, afin de développer les compétences et l'autonomie numérique des jeunes cristoliens, la ville organise, en lien avec ses partenaires, des événements permettant à des écoliers d'expérimenter le codage.

En lien avec les projets numériques impulsés par d'autres acteurs culturels et sociaux de Créteil, de nouveaux partenariats seront à inventer autour de l'accès au savoir numérique, du développement de nouvelles formes d'apprentissage et d'expression grâce au numérique. Par ces nouvelles convergences entre usages numériques pédagogiques à l'école, accompagnement en médiathèque et usages autonomes, l'objectif de la ville de Créteil est de construire, en lien avec ses partenaires, de véritables parcours numériques pour les usagers. Pour cela, la ville pourra notamment s'appuyer sur les espaces et équipements déjà mis en place au sein des équipements culturels et socio-culturels de Créteil : médiathèque numérique, espace public numérique à la MJC du Mont-Mesly, ateliers informatiques à la MJC Club, initiation à la création vidéo via un Table Mashup à la MAC...

2. Pour un numérique protecteur : permettre un regard critique sur l'utilisation des outils numériques

L'éducation au numérique suppose d'informer et de former les usagers, notamment les plus jeunes, sur les conditions d'un usage raisonné du numérique. Les enjeux de préservation de la vie privée, de l'anonymat sur internet et de ses conséquences potentielles ainsi que de la qualité de l'information et de l'identification des « fausses nouvelles » sont au cœur de ces préoccupations. Par divers dispositifs, et en complémentarité avec le nécessaire engagement de l'Etat sur ce volet, la ville veillera ainsi notamment à sensibiliser l'ensemble des publics aux risques relatifs aux usages numériques.

Par ailleurs, la ville de Créteil demeure vigilante aux risques potentiels inhérents à une surabondance d'écrans, notamment pour les plus petits. A cet égard, une sensibilisation des parents est mise en place par les services du Centre communal d'action sociale (pour les enfants de moins de trois ans notamment) et par les services éducatifs (organisation d'une « semaine sans écran » chaque année).

3. Sensibiliser les jeunes Cristoliens aux enjeux et aux outils numériques

Les outils numériques sont aujourd'hui un élément incontournable de la vie et du parcours professionnel des jeunes. Qu'il s'agisse de recherche de formation ou d'emploi, d'activités, de loisirs ou de socialisation, les réseaux et plateformes prennent une place croissante. Par ailleurs, les métiers liés aux numériques intéressent de plus en plus les jeunes, comme en témoigne le nombre croissant de demandes d'information sur ces secteurs.

Fort de ces constats, la municipalité souhaite s'appuyer davantage sur les outils numériques pour renforcer et adapter l'accompagnement des jeunes cristoliens. Dans cette perspective, la ville est candidate au dispositif « Les promeneurs du Net » dont l'objectif est de renforcer la présence éducative sur Internet dans le cadre d'une démarche labélisée par la CAF. Cette action vise à renforcer les liens avec les jeunes et les professionnels des espaces ressources du territoire. En parallèle, les services communaux veilleront à développer leur communication numérique, notamment au travers des réseaux sociaux, envers les jeunes sur l'ensemble des activités, événements et accompagnements proposés.

4. Créer et transmettre les « cultures numériques »

La place importante dédiée à la culture dans les politiques publiques cristoliennes implique de penser et de concrétiser le lien entre culture et numérique. Plus largement, c'est la « mise en société » de l'outil numérique qu'il convient de favoriser. Par leur universalité et leur diversité, les outils numériques représentent un champ de possibles particulièrement vaste, propice à la création et à la diffusion artistiques et favorable à la démocratisation de l'accès à la culture.

La ville de Créteil s'est d'ores et déjà saisie de cet enjeu en soutenant les pratiques émergentes. A travers la transformation de la galerie d'art en espace dédié aux arts numériques contemporains, la commune propose une programmation innovante à la croisée des enjeux de

sensibilisation au numérique et à l'art contemporain. Dans une dynamique d'éducation artistique et numérique, la galerie pourra s'appuyer sur un projet de fabrique numérique animée conjointement par le service culturel et des prestataires extérieurs.

La commune souhaite également s'appuyer sur les ressources numériques pour en faire de nouveaux outils de médiation culturelle. Depuis deux décennies, les innovations numériques (réseaux sociaux, crowd-sourcing, crowdfunding) ont fait émerger de nouveaux modèles de consommation culturelle. Le statut de la médiation ne peut qu'évoluer lui aussi et s'adapter à ce nouveau contexte (réalité augmentée, visites virtuelles, bases de données patrimoniales, productions transmédia, webdocumentaires...). Dans cette perspective, la ville de Créteil souhaite soutenir et accompagner des projets expérimentaux innovants dans ce secteur.

Par ailleurs, l'utilisation des outils numériques permettrait d'aller plus loin dans la valorisation du patrimoine communal matériel et immatériel au travers d'applications géo-localisées ou encore de visites touristiques augmentées.

5. Développer l'autonomie par le « faire » numérique

Les outils numériques offrent de nouvelles opportunités pour permettre à tous de fabriquer des objets ou de construire des dispositifs par soi-même (imprimantes 3D, fraiseuses numériques, cartes arduino...). Par la possibilité d'un « faire soi-même » facilité, le numérique permet de retrouver de l'autonomie dans son quotidien. Ce sont ces compétences que la ville entend permettre aux Cristoliens de développer.

Une offre de « faire soi-même » en lien avec le numérique existe déjà à Créteil. C'est notamment le cas avec le dispositif « café des bricoleurs » mis en place par la MJC Village ou encore le fablab qui va prochainement être installé au sein des espaces numériques de la médiathèque du Palais.

Par ailleurs, un outil a récemment été mis en place par la ville de Créteil : le DIPbike (Découverte, Innovation et Prototypage). Cet outil numérique mobile, doté de différents modules numériques de fabrication, est un laboratoire itinérant et évolutif composé de plusieurs mallettes ludo-éducatives, qui sillonne la ville pour aller à la rencontre des Cristoliens et leur permettre d'expérimenter et de se former à la fabrication d'objets grâce au numérique. Le DIPbike peut également permettre d'encourager l'utilisation des technologies comme outils de création et d'expression artistiques. La ville souhaite déployer cet outil pour permettre au plus grand nombre de publics (écoliers, jeunes, membres de la communauté éducative, personnes âgées...) de s'en approprier les éléments. Ce projet est lauréat du Fonds métropolitain d'innovation numérique (FMIN).

De plus, les relations à l'image ont été profondément transformées par les nouveaux usages liés au numérique favorisant notamment des pratiques amateurs spontanées de création médias et audiovisuelle. Dans cet esprit, à l'appui notamment des acteurs culturels et socio-culturels

cristolien, seront soutenues des actions d'éducation aux images et de création audiovisuelle participative pour s'appuyer sur les nouveaux usages médias des jeunes.

L'ensemble des orientations de cet axe représente un engagement financier de la commune de près de 1,2M€ sur la période 2020-2022.

AXE 2 - Le numérique au service de nouvelles solidarités

A Créteil, le numérique doit être un vecteur puissant du lien social, du lien entre les générations. Par les opportunités qu'il offre, le numérique représente un outil d'inclusion que la ville souhaite pleinement utiliser dans le cadre de ses politiques sociales.

1. Renforcer l'autonomie et le lien social pour les seniors par les outils numériques

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation sensible du nombre de personnes âgées et très âgées dans les décennies à venir, il est nécessaire de développer des actions nouvelles pour favoriser la prévention contre la perte d'autonomie et l'isolement, le maintien du lien social et la mobilité dans la ville. L'apprentissage du numérique concerne notamment les seniors qui doivent s'adapter à une société fortement numérisée et des changements importants dans les habitudes. Un accompagnement aux pratiques numériques doit s'envisager tout au long de la vie.

Les outils numériques peuvent en effet faciliter le maintien en contact (appels vidéo avec la famille et/ou avec les tiers notamment), devenant ainsi un outil de lutte contre l'isolement. C'est dans cet objectif que la ville a d'ores et déjà instauré des séances d'initiation au numérique dans les clubs seniors. De plus, des séances d'accompagnement à la prise en main des outils personnels (portables, tablettes, appareils photo numériques) sont conduites par un agent du CCAS au sein des résidences pour personnes âgées. Les usages numériques proposés visent à faciliter ou rendre plus visibles :

- Les démarches de prévention santé,
- L'offre de loisirs,
- Les possibilités d'accès aux droits en général et des seniors en particulier,
- L'accompagnement aux démarches en ligne

Afin de soutenir ce projet et de développer les usages numériques des personnes âgées, un réseau de WiFi public est déployé dans toutes les résidences pour faciliter l'accès à internet pour les résidents, les proches et les aidants.

Par ailleurs, la ville de Créteil souhaite se saisir des outils numériques pour répondre de façon plus efficace et plus ciblée aux problématiques de déplacements engendrées par le vieillissement, permettant ainsi de développer l'accessibilité aux services publics et privés. A cet égard, plusieurs déploiements pourront être envisagés :

- Des guides et cartographie numériques permettant de construire des cheminements facilités par la localisation des bancs, des squares, des côtes et des faux plats pour une circulation plus aisée dans la ville.

- Un partenariat avec des établissements culturels pour programmer des visites virtuelles grâce à la réalité augmentée et sans déplacement.

Enfin, la ville de Créteil, qui souhaite favoriser le maintien à domicile, se saisira des outils numériques à disposition pour développer cette pratique. A cet égard, des nouveaux outils domotiques (téléassistance, capteurs d'activité, téléphones portables adaptés seniors, cheminements lumineux...) seront expérimentés dans certaines résidences personnes âgées à la suite d'un accompagnement des publics concernés et déployés plus largement par la suite. Le déploiement de la télémédecine sur la ville sera également de nature à favoriser le maintien à domicile des seniors.

2. Améliorer la prise en charge des patients et la prévention par de nouvelles modalités de consultation et d'information

Les outils numériques offrent des opportunités permettant de renforcer les politiques de santé et de multiplier les possibilités d'information et d'échanges de pratiques.

A Créteil, la première manifestation de ces opportunités réside dans le centre de téléconsultation, ouvert en 2019 au CHIC. Par une consultation à distance via des outils numériques, complémentaire aux activités hospitalières, cette nouvelle modalité de soin permet à la fois de lutter contre la désertification médicale et d'améliorer la prise en charge des patients.

La ville de Créteil compte également s'appuyer sur les innovations numériques pour renforcer sa politique de prévention santé. C'est dans ce cadre qu'un projet de Maison de santé virtuelle est engagé. Cette plateforme en ligne permettra de centraliser l'ensemble des informations sur la santé avec une navigation adaptée pour rendre l'information santé accessible par tous en continu.

3. Grâce au collaboratif, créer de nouveaux espaces d'échanges solidaires

Le développement des outils numériques, et notamment des plateformes collaboratives, permet de nouvelles formes d'échanges à même de renforcer les dynamiques de solidarité à Créteil.

Déjà fortement engagée sur l'accompagnement des élèves malades ou porteurs de handicap, la ville pourrait développer des solutions numériques d'aide pédagogique en ligne pour ces enfants. A cet égard, un partenariat avec l'Association d'éducation populaire pour le droit à l'éducation PEP94 est envisagé.

Plus généralement, l'instauration de plateformes collaboratives en ligne pourrait être envisagée, afin de permettre de nouvelles formes d'interactions entre professionnels du social et de la santé et citoyens. De telles plateformes permettraient également de mieux sensibiliser les habitants aux diverses initiatives existantes dans le domaine social et de partager davantage les pratiques solidaires. Elles permettraient notamment de constituer des communautés d'aidants ou de proches de personnes dépendantes ou malades.

L'ensemble des orientations de cet axe représente un engagement financier de la commune de près de 850 000€ sur la période 2020-2022.

AXE 3 - Le numérique, outil de facilitation de l'accès aux droits pour tous

Les développements du numérique peuvent représenter des atouts pour faciliter le quotidien des usagers du service public communal. Il convient de s'en saisir pour préserver la qualité du service et en garantir l'accès universel tout en dépassant les difficultés inhérentes à la fracture numérique.

1. Développer l'universalité et l'accessibilité des services publics communaux grâce au numérique

Répondant à une forte demande en termes de simplification des démarches administratives, d'accessibilité des services et de rapidité des procédures pour les usagers, la ville de Créteil a mis en place la dématérialisation et la simplification de plusieurs processus : possibilité de dématérialiser l'ensemble des démarches d'état civil, prise de rendez-vous avec les services municipaux, inscription sur la liste électorale... ces démarches visent notamment à élargir l'accès aux services communaux aux personnes étant dans l'incapacité de se déplacer ou de se présenter en mairie. Parallèlement, plusieurs prestations des crèches, des écoles et des équipements jeunesse sont d'ores et déjà réservables ou payables en ligne. Devant le succès de ces développements, la municipalité renforcera l'offre de services disponibles en ligne.

A terme, l'ensemble des services de la ville auront vocation à être intégrés à un portail usagers. Nouvelle plateforme dédiée aux usagers des services publics cristoliens, ce portail permettra aux habitants d'améliorer et de simplifier leur relation à la commune en regroupant l'ensemble des démarches administratives, demandes et réservations diverses ainsi que les modalités de paiement des services à travers un compte unique. Il intégrera l'ensemble des prestations de la ville et du CCAS dédiées à tous les publics, de la petite enfance aux seniors. Enfin, ce portail permettra aux Cristoliens d'accéder simplement et directement à de nombreuses informations adaptées (informations spécifiques aux crèches, menus des repas, programmes des animations...)

2. Accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne

Désireuse de permettre à l'ensemble des Cristoliens de pouvoir bénéficier de ces services simplifiés et face au constat de l'inégalité des publics face aux usages numériques, la ville de Créteil met en place un processus d'inclusion numérique visant à accompagner les personnes pour la réalisation de leurs démarches administratives en ligne. En premier lieu, dès l'été 2019, une expérimentation d'accompagnement sera effectuée au relais-mairie des Bleuets en lien avec la Maison Pour Tous Jean Ferrat, le Foyer Soleil et la médiathèque. Dans le cadre de permanences numériques assurées par des professionnels et accompagnées par de jeunes volontaires, les Cristoliens qui le souhaitent pourront obtenir une aide personnalisée dans leurs démarches en ligne et acquérir des compétences de base pour la prise en main des outils numériques. A terme, la municipalité souhaite élargir ce dispositif pour proposer, en lien avec ses partenaires et dans une logique de parcours numérique, une offre de service pérenne dans le domaine de l'accompagnement aux démarches administratives en ligne au sein de lieux ressources.

L'ensemble des orientations de cet axe représente un engagement financier de la commune de près de 550 000€ sur la période 2020-2022.

AXE 4 - Le numérique au service de la citoyenneté et de la participation

Fidèle à sa tradition de participation citoyenne et de concertation des habitants, la ville de Créteil se saisit des outils numériques pour développer l'engagement des Cristoliens dans la vie de la cité. Dans cette dynamique, la municipalité souhaite renforcer les possibilités de participation en ligne en parallèle des modalités traditionnelles d'association des habitants, afin de leur offrir de nouvelles opportunités de contribuer, de proposer et de se positionner sur des sujets locaux.

1. Renforcer les outils de la citoyenneté et de la participation grâce au numérique

Certains outils numériques sont à même de renforcer le rôle des citoyens dans la construction et l'entretien de leur ville. C'est ainsi que dans le cadre de la démarche d'amélioration du cadre de vie des Cristoliens, un projet d'application citoyenne de signalements des dysfonctionnements sur les espaces publics est engagé. Cette solution mobile permettra aux habitants de géolocaliser et de signaler ces dysfonctionnements pour améliorer leur traitement et fluidifier les échanges avec les services municipaux.

Dans le cadre de son soutien au tissu associatif local, la ville de Créteil a également développé une plateforme dématérialisée dédiée aux associations cristoliennes. Mise en œuvre dans un premier temps pour les démarches administratives des structures, cette solution a vocation à devenir un véritable « portail associations » permettant de nouvelles interactions entre les associations et la commune, d'une part, et entre les acteurs du secteur associatif d'autre part.

Par ailleurs, les Conseils d'enfants, d'adolescents et de jeunes ont pu imaginer plusieurs applications et solutions numériques pour améliorer la vie des habitants, comme une carte interactive des circulations douces sur la ville. Plusieurs de ces propositions donneront lieu à des expérimentations, dont les premières seront opérationnelles avant la fin de l'année 2019.

La ville de Créteil souhaite également renforcer la dimension collaborative de certains dispositifs comme le Point Info bénévolat pour permettre de nouveaux échanges entre acteurs de la vie citoyenne et associative.

2. Penser et échanger sur l'enjeu des données numériques

Dans la dynamique de l'information des citoyens et du développement de la pratique de la citoyenneté grâce au numérique, la ville de Créteil poursuivra et développera, en lien avec GPSEA et ses autres partenaires, la mise à disposition de données numériques au travers de son portail de système d'informations géographiques ainsi que des données publiées sur son site internet.

Enfin, la municipalité, consciente des enjeux inhérents à la « société numérique », souhaite renforcer les espaces de réflexion et de partage citoyens sur ces questions. C'est ainsi que les Assises de la ville 2019 ont pu notamment traiter du thème de la citoyenneté de demain ou encore de la protection des données. Ces moments d'échange ont vocation à être poursuivis.

L'ensemble des orientations de cet axe représente un engagement financier de la commune de près de 250 000€ sur la période 2020-2022.

AXE 5 - Le numérique, vecteur d'un développement économique local au bénéfice de l'emploi des Cristoliens

La filière numérique est en forte croissance et représente de fortes opportunités d'emploi. Avec GPSEA, la ville souhaite permettre aux Cristoliens de bénéficier de ces nouveaux segments d'activité. En effet, la ville de Créteil, de par son dynamisme et l'écosystème économique qu'elle entretient, représente un environnement favorable à l'émergence d'une économie de l'intelligence au service de tous. Outre les initiatives portées par GPSEA pour favoriser le développement des filières d'avenir, plusieurs dynamiques à l'œuvre sur le territoire communal méritent d'être amplifiées et soutenues.

1. Favoriser l'implantation et le développement d'entreprises du numérique à Créteil

En premier lieu, le choix de l'installation d'acteurs économiques, comme Valéo, dont le développement s'appuie sur la recherche et les nouvelles technologies, est à même de constituer une force d'entraînement favorable à l'innovation. D'autres grandes entreprises implantées à Créteil contribuent au développement du numérique sur le territoire communal, notamment par des programmes de recherche et développement dans ce secteur. Ainsi, Essilor a ainsi pu améliorer sa conception de verres sur mesure et développer des dispositifs d'aide électronique pour les personnes malvoyantes. Des petites et moyennes entreprises cristoliennes sont également dans cette dynamique, comme Axem Technologies, entreprise spécialisée dans la technologie RFID et qui déploie sa solution pour tous les tickets de train de banlieue d'Orlando aux Etats-Unis (environ 1.5 millions de billets de train/an).

Dans la même dynamique, la ville favorisera, en lien avec GPSEA, l'implantation de lieux ressources permettant aux habitants de développer leurs compétences numériques, de travailler à distance ou encore d'explorer de nouvelles idées et secteurs d'activités. Ces nouveaux espaces devront permettre de développer de nouveaux usages et d'adapter les structures aux évolutions du travail.

GPSEA s'appuie d'ores et déjà sur la pépinière d'entreprises CITEC (1200 m²) qui accueille plusieurs jeunes entreprises du numérique. Cette offre d'accueil et d'accompagnement à la création d'entreprises va être renforcée dès fin 2019 par l'ouverture d'un incubateur (220 m²), dédié aux entreprises de la santé ou développant des technologies innovantes, et par la mise en place d'un programme d'accompagnement renforcé pour les entreprises de ces deux domaines, pour en permettre un développement accéléré.

2. Valoriser et développer les compétences numériques des Cristoliens pour l'emploi

L'offre universitaire proposée par l'UPEC en matière d'innovation et de systèmes d'information (technologies de l'information, parcours Systèmes cyber-physiques...) est également un atout pour offrir aux jeunes de nouvelles perspectives dans une économie et un marché du travail dont les caractéristiques évoluent très rapidement. Le GamixLab, fablab permettant aux étudiants et enseignants de l'université de réaliser des projets ludo-pédagogiques en développant de nouvelles méthodes pédagogiques et de nouveaux savoir-faire numériques, représente à cet égard une initiative très intéressante.

La ville de Créteil souhaite, en lien avec l'ensemble de ces partenaires et les acteurs de l'emploi et de la formation, favoriser l'accès des Cristoliens aux nouveaux métiers liés aux opportunités du numérique. Pour cela, un travail concerté avec l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi devra permettre de favoriser le développement des compétences informatiques et numériques des publics et de mieux faire connaître l'offre d'emplois dans ces secteurs. A cet égard, les échanges avec Emmaüs Connect, organisation spécialisée dans la lutte contre l'exclusion numérique et qui envisage d'implanter un espace d'accompagnement au développement des compétences numériques pour les demandeurs d'emploi, se révèlent prometteurs.

L'ensemble des orientations de cet axe seront portées en partenariat étroit avec GPSEA.

AXE 6 - Pour mettre en œuvre cette stratégie numérique, un réseau d'acteurs engagés à Créteil

Pour mettre en œuvre les orientations de la présente stratégie numérique, les défis inhérents aux usages numériques nous invitent à renouveler le "faire ensemble", déjà caractéristique de l'action de la ville, vers un numérique par tous et pour tous.

C'est pourquoi, fidèle à sa démarche de concertation entre tous les acteurs, la ville de Créteil souhaite mobiliser l'ensemble des partenaires pouvant concourir collectivement à la mise en œuvre de la stratégie numérique cristolienne, et notamment :

- Les acteurs institutionnels :
 - Le territoire Grand Paris Sud Est Avenir est le premier partenaire naturel de la ville, notamment sur les enjeux de développement économique, d'emploi et d'inclusion, de gouvernance et de disponibilité des données, mais aussi sur les enjeux culturels et sociaux via notamment le réseau des conservatoires et des médiathèques, positionné fortement sur la question des usages ainsi que sur l'accompagnement des mutations liées au numérique.
 - La Métropole du Grand Paris est particulièrement attentive à la question de l'innovation numérique. A cet égard, la ville est déjà soutenue financièrement par le Fonds métropolitain d'innovation numérique et contribue au réseau métropolitain des « ambassadeurs du numérique ».
 - Le Conseil départemental du Val-de-Marne est un partenaire sur le champ de l'innovation sociale, se positionnant tant sur la mise à disposition d'outils, que sur la dynamique de réseau.
 - Au sein des services de l'Etat, la Préfecture du Val-de-Marne constitue également un acteur clé du numérique, en particulier sur la question du

nécessaire accompagnement de la dématérialisation des démarches et de design des processus publics.

- L'Éducation nationale mène déjà un partenariat étroit avec Créteil dans le cadre de l'appel à projet « l'école change avec le numérique » qu'elle a lancé en 2016 afin d'accompagner progressivement l'ensemble des écoles cristoliennes dans la mise en oeuvre d'une pédagogie innovante fondée sur l'utilisation des outils numériques. Traduite dans le schéma directeur du numérique éducatif de la ville, cette dynamique permet une mise en réseau fructueuse entre tous les acteurs de la communauté éducative.
 - Infocom94 : le syndicat accompagne la ville dans la mise en oeuvre des outils nécessaires au développement numérique de la ville.
 - D'autres collectivités territoriales : sur la thématique numérique, par nature transversale et sans frontières, la ville de Créteil travaille d'ores et déjà en partenariat avec d'autres communes. Cette collaboration se matérialise notamment dans l'engagement de Créteil dans le cadre des Universités franciliennes de l'innovation du CNFPT.
- Les acteurs culturels : à cet égard, la Maison des Arts et de la Culture et le Centre Chorégraphique National sont les partenaires culturels incontournables en matière de diffusion artistique et d'éducation artistique et culturelle.
 - Les équipements socio-culturels sont les partenaires locaux et des relais importants pour la ville sur les enjeux numériques. Ils agissent en proximité et disposent d'une fine connaissance des besoins, des usages et des publics en matière de numérique, notamment sur la question de l'inclusion numérique. Ils sont en capacité de mener des projets sociaux et culturels innovants et de faire le lien avec leurs autres domaines d'intervention (accompagnement social, parentalité, accompagnement des familles, accompagnement à la scolarité...)
 - Les acteurs associatifs : acteurs indépendants, ils sont nombreux à agir en faveur d'un développement numérique qui profite à tous, notamment les associations agissant dans le secteur social, culturel ou éducatif.
 - Les entreprises locales : au titre de la responsabilité sociale des entreprises, ces acteurs s'engagent notamment pour accompagner la ville dans sa démarche de développement numérique pour tous. A ce titre, plusieurs partenariats sont en cours avec différents opérateurs numériques privés.
 - Les acteurs de la formation : le territoire cristolien dispose de nombreux acteurs agissant dans le domaine de la formation initiale et continue. Ces organismes jouent un rôle important dans la construction des parcours numériques des apprenants et dans

l'appropriation des usages numériques. A titre d'exemple, l'Université Paris-Est Créteil s'engage aux côtés de la ville pour développer des solutions numériques en lien avec les politiques publiques communales.

Enfin, la mise en œuvre des orientations contenues dans cette stratégie numérique reposera sur l'engagement des agents communaux. Dans cette optique, la municipalité veillera à renforcer les dispositifs de formation et de sensibilisation, afin d'adapter les compétences aux nouveaux enjeux numériques des politiques publiques.

C'est par la mise en synergie de l'ensemble de ces acteurs que la ville de Créteil souhaite travailler à la concrétisation et à la mise en œuvre de cette stratégie numérique autour d'un plan d'actions partagé.